



Bureau communautaire
10 juin 2021
La Commanderie – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13
Date de la convocation : 04 juin 2021

Présents : J.P Fichère, C. Bourgeois-République, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, S. Calinon, J.L Croiserat, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, D. Troncin.

Excusés : D. Michaud, J.M Daubigny, G. Soldavini, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, J. Péchinot, J.Y Roy.

Date d’affichage : 18 juin 2021

GRAND DOLE

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe
BP458 – 39109 DOLE Cedex
Tél. 03.84.79.78.40
Fax. 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB34/21

Objet

Modification du Tableau
des Effectifs

Par délibération n°GD21/20 du 15 juillet 2020, le Bureau Communautaire a reçu délégation du Conseil Communautaire en matière de personnel et notamment pour la création, dans la limite des crédits budgétaires, des postes permanents du personnel titulaire et contractuel de la Communauté d’Agglomération du Grand Dole ou la modification du tableau fixant leur nombre et leur composition.

Dans le cadre de l’écriture du nouveau Projet de Territoire de la Communauté d’Agglomération du Grand Dole en ce qui concerne le développement des actions d’éducation artistique et culturelle, il est nécessaire de créer un poste de musicien intervenant au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental à compter du 1^{er} septembre 2021.

Ce poste de musicien intervenant conduira, en relation étroite avec l’inspection d’académie, des actions dans les écoles situées sur le territoire de la Communauté d’Agglomération du Grand Dole et contribuera à leur valorisation.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l’unanimité :

- **CRÉENT** un poste d’assistant d’enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet (20 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} septembre 2021.

Fait à Dole,
Le 10 juin 2021
Le Président,



##signature##